



LA LOMAGNE GERSOISE

Territoire d'@ccueil et d'Excellence



Photo : PPDG©2009IsaSouriment 3147

PROJET DE TERRITOIRE 2014-2020

« Anticipons ensemble le territoire de demain »

Décembre 2014

QUI SOMMES NOUS ?

Véritable carrefour ouvert sur l'économie du sud ouest, à 1 heure de Toulouse et à une ½ heure d'Agen, la Lomagne Gersoise regroupe 43 communes pour une population de plus de 20.000 habitants.

Situé au sein d'un espace dynamique et privilégié au cœur de la Gascogne et étendue sur 686 km², la Lomagne Gersoise présente toutes les spécificités d'un territoire rural, caractérisé par de vastes espaces agricoles, la présence du Gers et des paysages préservés.

Territoire jeune, la Lomagne Gersoise constitue également, autour de la RN21, un pôle économique industriel et agroalimentaire très actif dont le rayonnement profite aujourd'hui à toutes les communes.

Ses paysages verts, son architecture de caractère, ses communes, la diversité de ses commerces et de ses services en font un territoire dynamique au sein d'un cadre de vie de qualité.

Ce territoire à taille humaine, marqué par un taux de chômage inférieur à la moyenne départementale, une forte dynamique associative (culture, sport, événements...), s'est métamorphosé en un espace où cohabitent harmonieusement population rurale et nouveaux habitants.



POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE

Formaliser un projet de territoire constitue un travail de prospective. Il doit permettre aux élus de trouver un cadre global pour approfondir leurs réflexions et aux administrés et décideurs économiques de mieux connaître l'environnement global vers lequel le territoire et la collectivité souhaitent se développer.

Le projet de territoire de la Lomagne Gersoise n'a pas vocation à aborder la totalité des sujets auxquels doit se confronter un territoire. Il a pour ambition de poser et d'écrire quelques pistes vers lesquels un consensus s'est dégagé au fil des travaux des commissions thématiques et des débats de l'assemblée communautaire.

Un projet de territoire n'est pas un document gravé dans le marbre. Il se doit de vivre et d'être enrichi au fur et à mesure des réflexions nouvelles qui pourront émerger au sein de notre territoire communautaire. Pour être efficient, il se doit d'être communiqué au plus grand nombre et partagé par tous.

Il a pour ambition de présenter une vision partagée et harmonieuse vers laquelle l'ensemble des forces vives du territoire pourront se diriger pour assurer aux habitants un développement équilibré de la Lomagne Gersoise, « territoire d'accueil et d'excellence ».

Dans un cadre d'incertitudes juridiques et un contexte économique délicat, il répond à la volonté de mieux maîtriser l'avenir et d'anticiper le territoire de demain...



Photo : PPDG©2009IsaSouriment 1

Le projet de Territoire 2014-2020

« Anticipons ensemble le territoire de demain »

Une ambition : « positionner la Lomagne Gersoise en territoire d'accueil de population et d'excellence économique »

5 objectifs :

- Développer les secteurs et filières de l'économie en faveur de l'emploi,
- Améliorer l'attractivité du territoire par l'aménagement numérique et le développement touristique,
- Structurer une offre équilibrée de services et d'équipements à la population,
- Mettre en place un pacte de territoire pour renforcer la solidarité et la mutualisation envers les communes,
- Rendre plus lisible le rôle et les actions de la Lomagne Gersoise aux habitants et décideurs économiques.

Développer les secteurs et filières de l'économie en faveur de l'emploi

Diagnostic :

Le tissu économique de la Lomagne Gersoise est dynamique, largement tourné vers la production. Associé à un secteur tertiaire en développement, l'agroalimentaire et le commerce constituent les locomotives de l'activité locale, également forte d'un réseau dense de PME et d'artisans. En mutation, l'agriculture demeure une composante majeure du paysage économique.

Le bassin d'emploi de la Lomagne Gersoise est l'un des plus actifs du Gers, avec un taux de chômage inférieur à la moyenne départementale. Environ 6.500 personnes travaillent sur ce territoire, dont 88,7 % sont également résidents sur le territoire. Ce fort taux de concentration d'emplois impose à la Lomagne Gersoise de poursuivre et de conforter cette dynamique économique comme levier de croissance durable, riche en emplois, en services et qualité de vie.

Enjeux :

- Développer l'aménagement des équipements économiques, le foncier et l'immobilier d'entreprises,
- Accompagner le développement d'activités, l'excellence et l'innovation économique,
- Prévoir la diversification du tissu économique par une politique de niches compétitives appuyée sur le renforcement de la formation professionnelle et des atouts et savoirs industriels
- Soutenir la création d'emplois, la formation, l'insertion par l'économie,
- Améliorer l'accueil et l'implantation d'entreprises, développer la prospective économique,
- Favoriser la création, la transmission et la reprise,
- Renforcer l'animation économique, les réseaux d'acteurs, et encourager les actions collectives,
- Définir avec les décideurs économiques une stratégie de communication territoriale.

Les réalisations :

- Création d'un hôtel d'entreprises et d'une pépinière d'entreprises,
- Requalification de la zone d'activités de Montestruc,
- Extension et requalification de la zone industrielle du Berdoulet et du Biopôle à Fleurance,
- Création de la zone industrielle des Gâlis à Lectoure,
- Définition d'un schéma d'actions économiques en concertation avec les entreprises,
- Mise en place de régime d'aides aux entreprises, notamment par le biais d'avances remboursables,
- Portage d'ateliers relais en relation directe avec les acteurs économiques,
- Signature de conventions de partenariat avec la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce, la Chambre d'Agriculture, et Pôle Emploi,
- Instauration du « POLE 21 ».

Les projets :

- Création d'ateliers de production en extension de la pépinière d'entreprises,
- Mise en place d'une animation commerciale pour la redynamisation des centre-bourgs,
- Requalification de la zone industrielle de la Couture à Lectoure,
- Création d'une bourse de l'immobilier d'entreprises,
- Création d'une bourse de l'emploi territorial,
- Favoriser l'accès aux marchés publics des TPE et PME.

Améliorer l'attractivité du territoire par le désenclavement numérique et le développement touristique

Diagnostic :

Partant du constat d'une attractivité inégale selon les domaines et les territoires, et surtout du risque d'un déclin démographique à moyen terme, La Lomagne Gersoise doit poser des bases fondatrices pour assurer l'attractivité et le développement du territoire.

Bordé par Agen au nord, et Auch au sud, la Lomagne Gersoise reste néanmoins en retrait des dynamiques de développement de ces deux agglomérations. La RN 21 est la dorsale autour de laquelle s'organise un territoire qui doit composer avec un certain enclavement. Accueillant une centaine de nouveaux arrivants chaque année et bénéficiant d'un bon dynamisme touristique avec plus de 83.000 visiteurs par an, elle dispose également d'un patrimoine architectural de grande qualité, lié à une occupation urbaine ancienne. Ce patrimoine participe de la beauté des paysages, porte l'image du territoire et constitue un des atouts majeurs de sa notoriété, au même titre que les filières spécifiques tel que le thermalisme et la diffusion de la culture scientifique.

Enjeux :

- Réunir les conditions d'une attractivité suffisante et pérenne pour fixer les populations et les processus de développement,
- Développer un tourisme de proximité en s'appuyant sur les atouts du territoire et sur une stratégie de professionnalisation de l'offre touristique,
- Valoriser les atouts touristiques du territoire au service d'un renouvellement de l'image,
- Passer d'un territoire touristique à une destination touristique appréciée pour la diversité de ses offres et de leur qualité,
- Concourir au désenclavement routier, ferroviaire et numérique du territoire,
- Porter l'urbanisme comme outil du développement et de l'attractivité du territoire,
- Anticiper les mutations du territoire par l'orientation du développement urbain et la diversification de l'habitat,
- Concilier maintien de la qualité de nos paysages, support du cadre de vie et d'un développement touristique, et confortement de l'activité agricole,

Les réalisations :

- Adhésion à Gers Numérique pour le déploiement du haut débit sur le territoire communautaire (1,5 M€ sur 15 ans),
- Création du Hameau des Etoiles, complexe touristique autour de la thématique astronomie,
- Accompagnement du thermalisme avec le financement des thermes de Lectoure et l'aménagement de la place Boué de Lapereyre,
- Diagnostic territorial et mise en place d'un programme annuel d'aménagement et de valorisation des sentiers de randonnées,

Les projets :

- Mise en œuvre d'un schéma de développement touristique et transfert de la compétence avec la création d'un office du tourisme intercommunal
- Mise en place d'une démarche de redynamisation des centre-bourgs via des types de réhabilitation des façades ou enseignes,
- Déploiement de la fibre optique et de la montée en débit des sous répartiteurs pour un haut débit de 8 Mbits minimum pour les abonnées,
- Etude sur la mise en valeur et protection des paysages de la Lomagne Gersoise,
- Intégration dans la démarche de Schéma de Cohérence Territoriale.

Structurer une offre équilibrée de services et d'équipements à la population

Diagnostic :

La Lomagne Gersoise offre un bon niveau de services à la population, grâce à un réseau significatif d'équipements à vocation culturelle, touristique ou sportive, notamment par les équipements des bourgs-centres Fleurance et Lectoure. Terreau d'une vie associative dynamique, c'est un espace naturel qui pose le cadre d'un aménagement raisonné, compatible avec l'émergence de nouveaux services.

Avec les évolutions sociétales (décohabitation, vieillissement, élargissement des mobilités...), mais aussi face à aux attentes de nouveaux arrivants, l'offre de services du territoire est mise à l'épreuve. L'armature des services s'impose comme un élément central de la qualité de vie et doit permettre le développement de produits d'habitat diversifiés. Sa consolidation est bien un levier stratégique de développement de services avec des défis nouveaux à relever quant à leur niveau, leur qualité, leur rayonnement et leur accessibilité.

Enjeux :

- Soutenir et répondre aux besoins en services à la population et à la vie associative,
- Développer une offre de logements et de déplacement adaptée,
- Améliorer la qualité urbaine des centre-bourgs qui doit remplir le rôle d'attractivité résidentielle,
- Renforcer la qualité de l'habitat et de l'environnement,
- Garantir la pérennité d'une offre médicale capable de répondre aux besoins de la population.

Les réalisations :

- Gestion de l'école de musique intercommunale,
- Création d'une maison de santé pluridisciplinaire sur la commune de Fleurance,
- Gestion du service de transport à la demande par délégation du Conseil Général du Gers,
- Création du service public d'assainissement non collectif (SPANC),
- Accompagnement des communes dans la mise en œuvre des diagnostics accessibilité,
- Création d'un service d'instruction des autorisations du droit des sols,
- Réhabilitation de bâtiments communaux en logements sociaux (15 logements).

Les projets :

- Etudes sur le transfert de compétences de services à la population à l'échelle communautaire,
- Mise en place d'une démarche de redynamisation des centre-bourgs via notamment une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH),
- Renouvellement du parc de véhicules communautaires avec des voitures électriques,
- Réflexion sur la valorisation des déchets du territoire pour la production énergétique,

Mettre en place un pacte de territoire pour renforcer la solidarité et la mutualisation envers les communes

Diagnostic :

En regroupant plus de la moitié de la population de la Lomagne Gersoise, Lectoure et Fleurance exercent des fonctions économiques et de services polarisantes. 5 communes se rapprochent des 500 habitants, beaucoup ont moins de 100 habitants et disposent de peu de moyens pour conduire et faire face aux enjeux que pose leur développement.

Fort d'une démarche intercommunale de 15 ans, avec des extensions de périmètres successives, la Lomagne Gersoise doit faire face à une évolution importante de ses compétences, conditionnée par un cadre juridique en bouleversement et une réforme territoriale à marche forcée.

Enjeux :

- Réaliser un projet de territoire construit avec les élus et le proposer à la concertation des acteurs et partenaires du territoire,
- Anticiper les évolutions institutionnelles, fiscales (réforme de l'organisation territoriale et des finances locales) et budgétaires (raréfaction des ressources d'Etat et des partenaires institutionnels),
- Proposer un nouveau pacte organisationnelle entre les communes et l'intercommunalité avec pour fil conducteur la solidarité et la mutualisation,
- Positionner la question du financement des équipements communaux dans un contexte de crise et de réduction des capacités d'investissement des collectivités.

Les réalisations :

- Elaboration du schéma de mutualisation et de solidarité de la Lomagne Gersoise,
- Création d'une enveloppe de fonds de concours pour le soutien financier aux projets communaux (2 Md'€ entre 2006-2014),
- Création d'un observatoire fiscal territorial,
- Répartition territoriale des fonds de péréquation d'état pour le financement des nouvelles compétences communautaires et le soutien aux projets structurants communaux,

Les projets :

- Réflexion pour la mise en œuvre d'un pacte financier et fiscale,
- Renouvellement d'une enveloppe de 1,2 M d'€ de fonds de concours pour les communes sur la période 2015-2020,
- Mise des outils méthodologiques pour faire vivre le schéma de mutualisation et de solidarité,

Rendre plus lisible le rôle et les actions de la Lomagne Gersoise aux habitants et décideurs économiques

Diagnostic :

La Lomagne Gersoise a besoin d'avoir une image plus attractive et ambitieuse afin de conquérir de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises et des touristes (soit nouveaux touristes, soit de les fixer plus longtemps sur le territoire communautaire)... et maintenir son développement économique et relancer l'évolution démographique.

L'identité du territoire est un fait collectif qui ne peut pas faire l'objet d'une appropriation exclusive de la communauté de communes, et nécessite l'adhésion des communes membres et des partenaires institutionnels et associatifs, représentatifs des images et valeurs que le territoire doit mettre en avant

Enjeux :

- La mise en place d'un marketing territorial qui doit s'accompagner d'un véritable plan de communication et de la création d'outils de communication tant pour la collectivité que pour les partenaires pour fédérer et convaincre des vertus du territoire,
- démarquer la marque « Lomagne Gersoise » des territoires gersois « concurrents » à partir d'un positionnement différenciant sur le thème de l'excellence dans la qualité de vie et du bien être,
- créer une véritable identité Lomagne Gersoise partagée et moderne autour d'une unité de communication : l'identité doit être à la fois la condition, l'enjeu et la résultante des actions de communication de la marque Lomagne Gersoise ou Pole 21.
- Fédérer les acteurs en capacité de créer et porter les valeurs de la marque par une animation territoriale,
- Crédibiliser la marque en capitalisant les preuves que la Lomagne Gersoise est bien le territoire d'accueil et d'excellence qu'elle promet.

Les réalisations :

- Création du journal « En commun » présentant les actions de la Lomagne Gersoise (4/an)
- Création d'un site internet institutionnel de la Lomagne Gersoise et du territoire,
- Mise en place des rencontres de la Lomagne Gersoise avec les vœux de début d'année,
- Mise en place d'une newsletter économique,
- Lancement de la marque POLE 21 à destination des acteurs économiques du territoire,

Les projets :

- Création d'un événement annuel de la Lomagne Gersoise à destination des acteurs économiques,
- Requalification du site internet de la Lomagne Gersoise dans la perspective d'une mise en avant dynamique de l'attractivité territoriale et de la promotion des communes membres,
- Etude sur les outils et images concourant à la communication communautaire.